

Attribution de temps

une attitude plus démocratique sous un gouvernement majoritaire. J'aurais encore quelque chose à ajouter au sujet d'un Sénat élu plus tard.

● (1710)

En tout premier lieu, je tiens à signaler que les députés exercent peu d'influence voire aucune à la Chambre. Certes, nous travaillons pour nos électeurs et nous les aidons à régler leurs problèmes de pensions ou d'immigration et tous les autres problèmes qu'ils ont avec le gouvernement. Les gens s'adressent souvent à leurs représentants élus pour leur demander de les aider à résoudre ces problèmes ce que nous arrivons souvent à faire. Par contre, nous exerçons peu d'influence à la Chambre, monsieur le Président. En réalité, nous ne pouvons rien faire cet après-midi pour empêcher l'adoption de cette motion de clôture, même si c'était la volonté de la plupart des députés.

Les changements qui se sont opérés au fil des ans sont pour la plupart reliés aux médias et au réseau de transport que nous avons édifié au Canada. Ainsi, je serais surpris que plus de deux ou trois députés m'écoutent.

M. Cosgrove: Ce n'est pas vrai.

Des voix: Oh, oh!

M. Anguish: Autrefois, c'était bien différent. Depuis la Confédération jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les médias ne s'étendaient pas à tout le pays et il n'y avait pas de services de transport rapide permettant aux députés d'aller de l'Atlantique au Pacifique en une seule journée. Avant la Seconde Guerre mondiale, si un député prononçait une allocution à la Chambre, ses collègues s'y intéressaient vivement. Le parlementaire était ainsi en mesure de livrer un message aux députés d'autres régions du pays. Ils écoutaient parce qu'ils se souciaient du pays. Maintenant que nous avons des moyens de communication et de transport rapides, les députés n'ont plus besoin d'écouter ce que les autres ont à dire. Ils peuvent acheter le journal du matin et lire ce que rapporte un journaliste d'une autre région du pays ou sauter dans un avion et se rendre dans un autre coin du pays y voir de leurs propres yeux se dérouler un événement.

C'est une situation déplorable, monsieur le Président, et elle démontre qu'en un sens, notre institution est désuète et que certains des rouages du système devraient être changés. Je ne crois pas qu'il suffise de changer de gouvernement—qu'un gouvernement serait plus efficace ou pourrait diriger le pays mieux qu'un autre. Il faut changer les rouages du système.

Une des façons d'améliorer notre système et de renforcer la démocratie serait d'avoir un Sénat élu. A la Chambre des communes, nous représentons les citoyens, ce qui est juste. Toutefois, dans un pays aussi vaste que le nôtre, il devrait également y avoir une représentation régionale, à mon avis, pour que les régions plus peuplées ne puissent pas en imposer aux régions isolées, sans poids ni contrepoids. On y arriverait si le Sénat comprenait un nombre égal de membres élus de chaque province et territoire. Ainsi, dans le cas d'un projet de loi qui est adopté par la Chambre, même si une majorité de ministériels

n'ont peut-être fait aucun cas des opinions contraires, le Sénat pourrait l'examiner dans une perspective régionale et y apporter tous les changements nécessaires. Dans ce cas, je ne crois pas que nous serions ici aujourd'hui en train de discuter si nous devons accorder au gouvernement la permission d'emprunter de l'argent sans qu'il ait de plan ou sans qu'il nous fasse part de son plan ou parce que, au dire de certains, il est incompetent. Il me semble que si nous laissions ces discussions de côté, nous pourrions diriger le pays de façon beaucoup plus démocratique.

Il semble que la démocratie ne survive qu'en période électorale. Entre les élections, il y a très peu de démocratie au Canada. C'est une triste situation pour notre institution et pour le pays. La démocratie est un droit fondamental. Les citoyens doivent avoir leur mot à dire dans le gouvernement du pays, même lorsqu'ils sont en désaccord.

Les membres du Nouveau parti démocratique, dont je fais partie, se sont prononcés contre les essais des missiles de croisière. Lorsque nous avons abordé cette question cet après-midi à la Chambre, certains députés ont dit qu'ils ne voulaient pas débattre la question à la Chambre. Je crois qu'ils ont tort, monsieur le Président. Dans un pays démocratique, tous doivent pouvoir se faire entendre. Les citoyens doivent avoir une tribune où ils peuvent exprimer leurs préoccupations. Comme nous l'avons vu dans d'autres pays, lorsqu'on refuse ce droit aux citoyens, les forces révolutionnaires surgissent de partout. J'espère que nous ne verrons jamais cette situation au Canada.

Un philosophe d'un autre temps, Voltaire, a dit quelque chose comme «Je suis peut-être tout à fait contre ce que vous dites, mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire». Nous devrions garder ce précepte en tête, monsieur le Président, et éviter de nous critiquer mutuellement en nous attribuant de sombres desseins. Nous devrions écouter ce que les autres députés ont à dire et tenter de faire de notre pays un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Aucun pays du monde n'a le potentiel du Canada. A titre de député à la Chambre, je ne voudrais pas être associé de près ou de loin à toute mesure qui ruinerait l'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants.

Nous devrions nous atteler à la tâche et chercher à mettre au point de nouveaux mécanismes qui nous permettraient de fonctionner plus efficacement, au lieu de chercher à attribuer le blâme à gauche et à droite. Ce n'est pas là que réside le problème.

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, je crois que le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish) était probablement en train de mettre à l'essai un discours qu'il aurait pu prononcer dans une pièce qui tournerait le Parlement en dérision. Il a parlé des missiles de croisière et de tout, sauf du projet de loi C-143 qui est à l'étude cet après-midi. J'ignore où le député puise ses renseignements. Il me semble qu'il n'existe aucune tribune plus appropriée à l'exercice de la démocratie que la Chambre des communes. Il a raté une excellente occasion de l'exercer durant le débat cet après-midi.